

- Location à usage :
  - ❖ Commercial
  - ❖ Artisanal
  - ❖ Industriel
 } 12 % TTC max du loyer annuel capitalisé sur 3 années maximum.
  
- Loyer à usage professionnel :
  - ❖ 12 % TTC max du loyer annuel maximum.
  
- Administration de biens :
  - ❖ 6 % TTC des sommes encaissées (gestion complète avec suivi des travaux).
  
- Garanties des loyers impayés et détériorations immobilières :
  - ❖ 2.40% TTC du montant du loyer et des charges
  
- Location à usage d'habitation :
  - ❖ Part locataire :
    - Visites, constitution du dossier : 4.00€ ttc/m<sup>2</sup>
    - Rédaction du bail : mensuel. 4.00€ ttc/m<sup>2</sup> } limité à 85% du montant du loyer
    - Réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3.00€ ttc/m<sup>2</sup>
  
  - ❖ Part propriétaire
    - Visites, constitution du dossier : 4.00€ ttc/m<sup>2</sup>
    - Rédaction du bail : mensuel. 4.00€ ttc/m<sup>2</sup> } limité à 85% du montant du loyer
    - Réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3.00€ ttc/m<sup>2</sup>
    - Frais d'entremise et de négociation : 100.00€
  
- Syndic de Copropriété et gestion de lotissement :
  - ❖ Libre et en fonction du type de copropriété et de lotissement.
  
- Honoraires d'intervention particulière (non comprise dans le contrat de gestion) :
  - ❖ 50.00 € TTC minimum + frais annexes
  
- Rédactions d'actes :
  - ❖ Vacations 50.00€ TTC/heure
  
- Honoraires de transaction :
  - ❖ <50 000 : 4500 €
  - ❖ De 50 001 € à 99 999 € : 10%
  - ❖ De 100 000 € à 199 999€ : 7%
  - ❖ De 200 000 € à 349 999 € : 6%
  - ❖ > 350 001€ : 5%
  
- Honoraires de transaction pour :
  - ❖ Garages : 3000 €
  - ❖ Emplacements de parking : 2000 €
  - ❖ Terrains : 8% avec un minimum de 5000 €
- ❖ Evaluation d'un bien immobilier : 150 € (selon accord des parties).